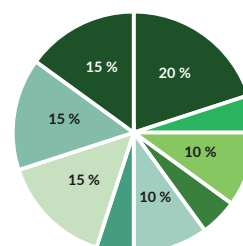


Mélange floral annuel

COMPOSITION

Colza fourrager	20%
Camomille vraie	5%
Moutarde noire	10%
Luzerne	5%
Trèfle violet	10%

Aneth	5%
Centauree bleuet	15%
Vesce commune	15%
Coquelicot	15%



CARACTÉRISTIQUES

- Mélange floral annuel, à ressemer chaque année, répond aux exigences de l'accord de gestion "prairie fleurie". Une prairie fleurie augmente l'offre alimentaire (pollen et nectar) pour les insectes (abeilles et papillons). Cela améliore leurs chances de survie. Plus d'insectes signifie également plus de nourriture pour tous les oiseaux des champs.
- INFO SEMIS
- Semer chaque année au plus tard avant le 1er mai, de préférence l'automne précédent.
- Ressemer chaque année.
- OU
- En cas de croissance spontanée suffisante à partir de la 2e année, ressemer la moitié de la surface.

UTILISATION

- Conforme à l'accord de gestion "prairie fleurie"

INFO-SEMIS

10 kg/ha

CONDITIONNEMENT

5 kg